



Assurance qualité à l'URDM

En accord avec les orientations du MSSS, cette formation s'inscrit dans un contexte de nouvelles exigences de qualité et de sécurité en RDM et vise à amener les professionnels responsables à mettre en place un système d'assurance qualité à l'URDM pour assurer la sécurité des patients et du personnel.

Durée : 7 heures

Dates : 28 et 29 avril 2025 (8 h 30 à 12 h 00)

Mode : en ligne, synchrone

Coût : 350 \$

Objectifs de la formation :

- Comprendre les responsabilités d'un établissement de santé et de ses intervenants en ce qui concerne le retraitement
- Connaître et comprendre les différents contrôles de qualité utilisés en retraitement des dispositifs médicaux
- Obtenir les outils permettant d'élaborer un programme d'assurance qualité pour une unité de retraitement des dispositifs médicaux

Contenu de la formation :

- Les obligations
- Qu'est-ce que la gestion de risque
- Qu'est qu'un incident
- Loi 113 : Accident et incident en RDM
- Qu'est-ce qu'on divulgue et qu'est-ce qu'on déclare
- Registre
- Les responsabilités
- Obligation des professionnels en matière de prévention des infections
- Comment et pourquoi établir un programme de contrôle de qualité dans un établissement de santé ?
- Agrément Canada/Programme Qmentum
- Assurance de qualité du processus de retraitement
- Système de gestion de la qualité selon ACNOR
- Accessibilité aux manuels, logiciel, normes concernant les directives détaillées
- Les contrôles et les indicateurs
- L'entretien
- Politique de quarantaine
- Politique de rappel
- Traçabilité
- Le processus d'audit

Je m'inscris!